

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

---

**RAPPORT FINANCIER ET COMPTES**  
**de l'exercice biennal 1976-1977**  
**terminé le 31 décembre 1977**  
**et**  
**RAPPORT DU COMITÉ**  
**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

**Volume III**  
**(Centre du commerce international)**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-TROISIÈME SESSION**

**SUPPLÉMENT N° 5 (A/33/5)**



**NATIONS UNIES**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

---

**RAPPORT FINANCIER ET COMPTES**  
**de l'exercice biennal 1976-1977**  
**terminé le 31 décembre 1977**  
**et**  
**RAPPORT DU COMITÉ**  
**DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

**Volume III**  
**(Centre du commerce international)**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE - TROISIÈME SESSION**  
**SUPPLÉMENT N° 5 (A/33/5)**



**NATIONS UNIES**

New York, 1978

**NOTE**

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI .....	v
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977 .....	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	7
III. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977	9
ETAT I Fonds général - Etat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé, des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977 .....	10
<u>Tableau 1.1</u> Fonds général - Prévisions de recettes approuvées et recettes effectives pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977 .....	11
ETAT II Fonds général - Ouvertures de crédits pour 1976-1977, dépenses engagées et solde inutilisé des allocations au 31 décembre 1977 .....	12
ETAT III Fonds pour frais généraux - Etat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé, des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977 .....	13
ETAT IV Fonds d'affectation spéciale - Etat de l'actif, du passif et du solde inutilisé au 31 décembre 1977 .....	14
<u>Tableau 4.1</u> Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires - Solde reporté des années précédentes, allocations et dépenses de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977 et solde disponible au 31 décembre 1977 .....	15
<u>Tableau 4.2</u> Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires - Solde reporté des années précédentes, allocations et dépenses de la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1977 et solde disponible au 31 décembre 1977 .....	16

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

III.	COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977 ( <u>suite</u> )	
	<u>Tableau 4.3</u> Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires - Solde reporté des années précédentes, allocations et dépenses de la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1976 et solde disponible au 31 décembre 1976 .....	17
	<u>Tableau 4.4</u> Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires - Comptes de dépôt au 31 décembre 1977 .....	18
	<u>Annexe</u> Notes relatives aux états financiers .....	19
IV.	RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	22

LETTRES D'ENVOI

Le 31 mars 1978

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 11.14 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes du Centre du commerce international pour l'exercice biennal 1976-1977 terminé le 31 décembre 1977, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été établis et certifiés exacts par le Contrôleur.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire général

(Signé) Kurt WALDHEIM

Monsieur le Président  
du Comité des commissaires  
aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

Le 26 juin 1978

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Centre du commerce international au 31 décembre 1977, présentés par le Secrétaire général. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés, et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Centre du commerce international pour l'exercice biennal 1976-1977.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,  
Président du Comité des commissaires aux  
comptes de l'Organisation des Nations Unies,  
(Signé) Ahenkora OSEI

Monsieur le Président  
de l'Assemblée générale  
des Nations Unies  
New York



I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977  
TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977

1. Le Secrétaire général a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier sur les comptes du Centre CNUCED/GATT du commerce international pour l'exercice biennal 1976-1977 terminé le 31 décembre 1977, ainsi que les comptes vérifiés qui comprennent quatre états et quatre tableaux.

Fonds général

Etat I. Etat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977

2. L'actif, le passif et le solde inutilisé du Fonds général s'établissaient comme suit :

a) Actif

- i) Disponible : 48 014 dollars.
- ii) Sommes à recevoir : 125 797 dollars, dont 41 568 dollars correspondant à diverses avances consenties à des fonctionnaires (qui sont toutes en train d'être recouvrées), 78 600 dollars à recevoir du GATT et 5 629 dollars représentant des sommes diverses.
- iii) Charges différées et autres éléments d'actif : 19 358 dollars. Sur proposition du Comité des commissaires aux comptes, les méthodes comptables du Centre ont été modifiées de façon à inclure dans les charges différées la fraction des avances totales consenties aux fonctionnaires au titre de l'indemnité pour frais d'études qui correspond à la partie de l'année scolaire qui est écoulée à la date d'établissement du bilan. Les sommes à recevoir sont donc diminuées d'autant. Ce changement des méthodes comptables est signalé dans l'annexe aux comptes (voir le chapitre III ci-après) où sont récapitulés les principes comptables importants.

b) Passif

Sommes à payer : 62 581 dollars, dont 56 182 dollars correspondaient à des contributions au titre des frais généraux, versées d'avance par la CNUCED.

c) Solde

Depuis le 1er janvier 1976, la part de l'actif, du passif, des recettes et des dépenses qui correspond aux contributions versées au titre des frais généraux relatifs aux projets financés par des fonds extra-budgétaires n'est plus incluse dans le Fonds général. Ainsi, sur le solde ajusté du Fonds général au 1er janvier 1976 (237 657 dollars), un montant de 222 785 dollars, représentant la partie du solde qui est imputable auxdites contributions pour frais généraux, a été viré au Fonds pour frais généraux. Le solde restant au Fonds général (14 872 dollars) a été viré aux recettes (voir ITC/OD/BUD/Rev.2). Au 31 décembre 1977, le solde du Fonds général se chiffrait à 57 625 dollars.

## Matériel non consommable

3. Le coût du mobilier, du matériel et des véhicules est imputé sur le budget au moment de l'achat; la valeur au prix coûtant des articles détenus au 31 décembre 1977 était de 161 040 dollars, contre 127 387 dollars au 31 décembre 1975.

## Recettes et dépenses de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977

### 4. Recettes

a) Contributions. Aux termes de la résolution 2297 (XXII) de l'Assemblée générale, en date du 12 décembre 1967, et de la décision prise le 22 novembre 1967 par les Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), le budget ordinaire du Centre du commerce international est, à parts égales, à la charge de l'Organisation des Nations Unies et du GATT. Le budget initialement approuvé pour le Centre (ITC/OD/BUD/1) s'élevait au total à 8 904 100 dollars et avait été établi sur la base d'un taux de change de 3,10 francs suisses pour un dollar des Etats-Unis. Le chiffre du budget a été ajusté par l'ONU, lors de la présentation du budget à l'Assemblée générale, sur la base d'un taux de change de 2,66 francs suisses pour un dollar des Etats-Unis, de sorte que le total s'élevait à 10 018 400 dollars des Etats-Unis. Le premier rapport sur l'exécution du budget (ITC/OD/BUD/3) a été établi compte tenu de ces chiffres ajustés et le total des crédits révisés prévus s'élevait à 10 337 600 dollars. Les recettes prévues se chiffrant à 30 000 dollars, il fallait donc que le Centre reçoive des contributions d'un montant net de 10 307 600 dollars. Ce rapport a été approuvé par l'Organisation des Nations Unies (A/C.5/32/80 et Add.1) et par le GATT (SR.32/1). Dans le rapport final sur l'exécution du budget-programme du Centre (ITC/OD/BUD/5), le montant total des crédits nécessaires demeurait le même, mais les recettes prévues passaient de 30 000 à 65 000 dollars, de sorte que l'ONU et le GATT devaient verser, chacun pour sa part, une contribution d'un montant net de 5 136 300 dollars. Cette proposition a été acceptée par les Parties contractantes à l'Accord général (SR.33/1) avant d'être examinée par l'Organisation des Nations Unies. Lorsque l'Assemblée générale a examiné la question, elle était saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/32/82) dans laquelle il était dit que :

"Le rapport d'exécution avait déjà été établi par le Directeur du Centre du commerce international lorsque le taux de change entre le dollar des Etats-Unis et le franc suisse a connu des fluctuations importantes. Les incidences de ces fluctuations sont examinées séparément dans l'annexe IV au rapport final sur l'exécution du budget-programme de l'Organisation des Nations Unies. Elles se traduisent par une augmentation d'un montant estimatif de 78 600 dollars de la part du budget du Centre qui est à la charge de l'ONU."

Le montant des crédits révisés, en fonction desquels il fallait au Centre deux contributions de 5 214 900 dollars (tableau 1.1) pour l'exercice biennal 1976-1977, a été approuvé par l'Assemblée générale mais n'a pas été soumis au GATT. Le montant supplémentaire reçu de l'ONU (76 600 dollars) a été comptabilisé et un montant identique a été inscrit dans les comptes comme somme à recevoir du GATT. Le GATT a été informé de cette situation en janvier 1978. Le rapport final révisé sur l'exécution du budget-programme du Centre sera présenté au Comité du budget, des finances et de l'administration du GATT à sa prochaine session.

b) Recettes accessoires. Alors que le montant inscrit au titre était de 50 000 dollars, le montant effectif a été de 64 481 dollars grâce, notamment, aux économies réalisées lors du règlement d'engagements de l'année précédente (30 188 dollars) et au remboursement de cotisations versées par le Centre à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (17 328 dollars).

c) Virement d'excédents budgétaires. Un montant de 14 872 dollars, correspondant à l'excédent de 1975, a été viré aux recettes conformément aux décisions de l'organe délibérant compétent.

#### Etat II. Ouvertures de crédits pour 1976-1977, dépenses engagées et solde inutilisé des allocations au 31 décembre 1977

5. Des crédits d'un montant de 10 494 800 dollars ont été ouverts pour l'exercice. Le total des dépenses engagées a été de 10 451 528 dollars. Déduction faite des engagements non réglés (237 696 dollars), le solde net des allocations s'élevait à 43 272 dollars. Au 31 décembre 1977, les engagements non réglés se chiffraient à 237 696 dollars.

#### Sommes à recevoir passées par profits et pertes

6. Le Secrétaire général signale que, conformément aux dispositions de l'article 10.4 du règlement financier, dans 15 cas, des sommes représentant un total de 226 dollars ont été passées par profits et pertes pendant l'exercice biennal. Chaque cas a fait l'objet d'une enquête et il a été déterminé qu'aucun effort n'avait été épargné pour recouvrer lesdites sommes et qu'il serait vain de poursuivre les efforts dans ce sens.

#### Fonds pour frais généraux

#### Etat III. Etat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé, des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977

7. Depuis le 1er janvier 1976, les fonds reçus par le Centre pour régler des frais généraux sont considérés comme constituant un fonds distinct et ne sont plus inclus dans les ressources prévues pour le programme ordinaire. Ce changement a été opéré parce qu'il était difficile de prévoir le montant des sommes qui seraient reçues au titre des frais généraux et parce qu'il fallait faire une distinction entre l'excédent des fonds pour frais généraux et l'excédent du Fonds général. Le solde viré du Fonds général en début d'exercice a été de 222 785 dollars. Au cours de l'exercice biennal, les recettes provenant des fonds extra-budgétaires versés au titre des frais généraux se sont élevées à 2 365 641 dollars, dont 397 375 dollars ont été versés pour des projets du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le total des engagements imputés sur le Fonds pour frais généraux a été de 2 165 099 dollars, de sorte qu'il y a eu un excédent (200 542 dollars) des recettes sur les dépenses. Cet excédent, ajouté au solde en début d'exercice, a porté le total du solde inutilisé à 423 327 dollars.

## Fonds d'affectation spéciale

### Etat IV. Actif, passif et solde inutilisé au 31 décembre 1977

8. L'actif, le passif et le solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale s'établissaient comme suit :

a) Actif

i) Les fonds détenus s'élevaient au total à 5 290 343 dollars, dont 337 091 dollars de disponible en banque, 4 931 786 dollars placés dans des comptes de dépôt à court terme porteurs d'intérêts (voir détail dans le tableau 4.4) et 21 466 dollars détenus dans les comptes d'avances temporaires de bureaux extérieurs.

ii) Les contributions à recevoir des donateurs suivants s'élevaient à 7 367 578 dollars :

Dollars des Etats-Unis

Organisme suédois de développement international (SIDA)	6 259 016
Suède	694 136
Pays-Bas	282 779
Suisse	77 974
Belgique	43 713
République fédérale d'Allemagne	9 960

Ces montants représentent les soldes dus pour des projets approuvés, dont certains s'échelonnent sur les années 1978 à 1980.

iii) Les sommes diverses à recevoir s'élevaient à 361 727 dollars et se décomposaient comme suit : 89 231 dollars d'avances diverses consenties à des fonctionnaires, 129 151 dollars à recevoir des autorités fédérales suisses au titre du droit de timbre et de "l'impôt anticipé", 17 249 dollars d'intérêts échus et 26 096 dollars correspondant à des sommes diverses. Toutes ces sommes sont en train d'être recouvrées. Les sommes diverses à recevoir comprenaient également un montant de 100 000 dollars correspondant à une avance consentie au PNUD (New York) pour couvrir des dépenses que des représentants résidents du PNUD devaient faire pour le compte du Centre. Par arrangement conclu avec le siège du PNUD, du fait de cette avance, le Centre n'a pas à respecter la disposition de la directive UNDP/ADM/303 du PNUD, en date du 24 mai 1976, selon laquelle les organisations doivent confier des dépôts aux bureaux extérieurs du PNUD pour toutes les dépenses supérieures à 10 000 dollars dont on prévoit qu'elles seront faites par le PNUD pour le compte desdites organisations.

iv) Les charges différées et autres éléments d'actif représentaient au total 94 018 dollars, dont 16 886 dollars correspondaient aux avances consenties à des fonctionnaires au titre de l'indemnité pour frais d'études pour la partie de l'année scolaire qui était écoulée au 31 décembre 1977. La somme totale comprenait également un montant de 67 132 dollars pour l'établissement et la publication de rapports.

b) Passif

- i) Les sommes à payer s'élevaient à 43 731 dollars, dont 26 436 dollars correspondaient à des délégations de traitement et 4 199 dollars à des demandes de paiement présentées aux bureaux extérieurs.
- ii) Les engagements non réglés au 31 décembre 1977 se chiffraient à 3 619 291 dollars. Ce montant comprend tous les engagements non réglés relatifs à toute la durée des projets.

c) Réserves

Les réserves totales atteignaient 1 164 593 dollars et comprenaient une réserve au titre des projets (757 872 dollars) et une réserve "comptes d'écarts" (406 721 dollars). Cette dernière réserve, qui doit permettre de couvrir des dépenses imprévues comme les indemnités à verser aux experts lors de la cessation de service ou lors d'un décès imputable au service, provient en partie de la différence entre les coûts standards appliqués aux projets et les coûts réels. Comme il est dit dans la récapitulation des principes comptables importants (annexe I), le Centre a pour politique de maintenir cette réserve à un niveau fixé à l'avance (environ 400 000 dollars pour l'exercice biennal 1976-1977). Avec l'accord des donateurs, le premier prélèvement à opérer sur les intérêts provenant des placements à court terme sert à maintenir la réserve à ce niveau. La réserve au titre des projets, à laquelle est versé le reste des intérêts qui est porté au crédit des donateurs, peut être utilisée lorsque des fonds supplémentaires sont nécessaires pour exécuter des projets des pays donateurs ou à d'autres fins approuvées par les donateurs intéressés.

d) Solde inutilisé

Au 31 décembre 1977, le solde inutilisé était de 7 665 598 dollars, montant qui comprenait les fonds n'ayant pas fait l'objet d'allocations, et que le Centre détenait en attendant l'approbation définitive de nouveaux projets ou la poursuite de projets en cours (65 848 dollars). Il s'agit là de fonds versés et prévus pour des projets déterminés mais que le Centre détient en attendant l'accord définitif de toutes les parties intéressées. En attendant qu'ils soient utilisés, le Centre suit toujours de près l'état de ces fonds dans le cadre des relations qu'il entretient avec tous les donateurs.

Soldes reportés des années précédentes, allocations et dépenses de l'exercice biennal 1976-1977 et solde au 31 décembre 1977

Allocations

9. Le solde des allocations au 1er janvier 1976, y compris les engagements non réglés, était de 9 978 145 dollars. A ce montant ont été ajoutés pendant l'exercice biennal 17 336 846 dollars d'allocations, ce qui a porté à 27 314 991 dollars le total des fonds disponibles. Les décaissements se sont chiffrés à 19 715 241 dollars, dont 1 960.133 dollars correspondaient à des contributions au titre des frais généraux. Compte tenu des engagements non réglés d'un montant total de 3 619 291 dollars, le solde inutilisé au titre de tous les projets était de 7 599 750 dollars au 31 décembre 1977. Sur ce montant, 7 367 578 dollars ont été comptabilisés dans l'état IV comme contributions à recevoir.

10. On trouvera dans les tableaux 4.2 et 4.3 le détail des allocations, des décaissements, etc., pour chaque année de l'exercice biennal.

#### Sommes à recevoir passées par profits et pertes

11. Le Secrétaire général signale que, conformément aux dispositions de l'article 10.4 du règlement financier, dans quatre cas, des sommes d'un montant total de 598,50 dollars ont été passées par profits et pertes. Chaque cas a fait l'objet d'une enquête et il a été déterminé qu'aucun effort n'avait été épargné pour recouvrer lesdites sommes et qu'il serait vain de poursuivre les efforts dans ce sens.

#### Versements à titre gracieux

12. Au cours de l'exercice biennal 1976-1977, des versements à titre gracieux d'un montant total de 869 dollars ont été faits, contre un seul versement de 577 dollars pour l'exercice biennal 1974-1975.

#### Application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes

13. Dans son rapport sur les comptes du Centre pour l'année terminée le 31 décembre 1975 <sup>1/</sup>, le Comité des commissaires aux comptes avait estimé que des améliorations pourraient être apportées aux arrangements actuels concernant le partage des responsabilités financières entre l'Office des Nations Unies à Genève et le Centre, de manière à définir plus clairement les responsabilités touchant les comptes (qu'il s'agisse des fonds d'affectation spéciale ou du Fonds général), notamment quant à la certification, à l'approbation, à la tenue des comptes et à l'établissement des états financiers. L'Organisation des Nations Unies (New York) et le Centre ont donc entrepris une nouvelle étude à l'issue de laquelle les responsabilités en matière de certification et d'approbation ont été mieux définies. Il a également été convenu qu'il incombait au Centre d'approuver les engagements qui seraient imputés sur son Fonds général et sur son Fonds pour frais généraux, et d'établir son rapport financier et ses comptes. Le Centre s'acquitte de ces nouvelles fonctions depuis mars 1977.

---

<sup>1/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément No 7 (A/31/7), chap. VII.

## II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à IV, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Centre CNUCED/GATT du commerce international pour l'exercice biennal 1976-1977 terminé le 31 décembre 1977. Nous avons notamment effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice biennal, lesquelles opérations étaient conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délégués, et qu'ils représentent bien la situation financière du Centre au 31 décembre 1977.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,  
(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général du Canada,  
(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,  
(Signé) A. MARTINEZ-ZUELTA

Le 23 juin 1978





III. COMPTES DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977 TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977

## CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Fonds généralEtat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé, des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

I. Etat de l'actif, du passif et du solde inutiliséActif

Disponible	48 014
Sommes à recevoir	125 797
Charges différées	19 358
A recevoir des fonds d'affectation spéciale du Centre	588 060
<b>Total, actif</b>	<b>781 229</b>

Passif et solde inutiliséPassif

Sommes à payer	62 581
Engagements non réglés	237 696
Dû au Fonds pour frais généraux du Centre	423 327
<b>Total, passif</b>	<b>723 604</b>

Solde inutilisé

Solde au 1er janvier 1976	220 363
<u>A ajouter</u> : Annulation des engagements non réglés au 31 décembre 1975	17 294
Solde ajusté	237 657
<u>A déduire</u> : Montant viré pour constituer le Fonds pour frais généraux (Etat III)	222 785
Montant viré aux recettes (tableau 1.1)	14 872
<u>A ajouter</u> : Excédent net des recettes sur les dépenses (voir plus bas)	57 625
Solde disponible au 31 décembre 1977	57 625
<b>Total, passif et solde inutilisé</b>	<b>781 229</b>

II. Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977 - Recettes

10 509 153

Dépenses

Traitements et dépenses communes de personnel	8 410 464
Frais de voyage	145 880
Imprimerie	272 434
Frais généraux de fonctionnement	1 361 113
Fournitures et accessoires	209 298
Mobilier et matériel	52 339
<b>Total, dépenses</b>	<b>10 451 528</b>
Excédent net des recettes sur les dépenses	57 625

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur)  
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATIN

Le 30 mars 1978

## CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Fonds généralPrévisions de recettes approuvées et recettes effectives  
pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Contributions</u>	Prévisions de recettes approuvées pour l'exercice biennal 1976-1977	<u>Recettes effectives</u>
Du GATT	5 214 900	5 214 900
De la CNUCED	5 214 900	5 214 900
Solde de l'excédent budgétaire	15 000	14 872
Economies réalisées lors du règlement d'engagements de l'année précédente (1975)	-	30 188
Remboursements, à l'occasion du retrait de participants, des cotisations versées par le Centre à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	-	17 328
Recettes accessoires	50 000	16 965
	<u>10 494 800</u>	<u>10 509 153</u>

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Fonds général

Ouvertures de crédits pour 1976-1977, dépenses engagées et solde inutilisé des allocations au 31 décembre 1977  
(En dollars des Etats-Unis)

		Dépenses											
		Crédits ouverts	Crédits alloués	Dépenses de personnel	Frais de voyage	Frais d'imprimerie	Frais généraux	Fournitures et accessoires	Mobilier et matériel	Dépenses totales	Dépenses réglées par décaissement	Dépenses non réglées	Solde allocations
Chapitre 90													
- Secrétariat													
Programme 1 -													
Organe directeur		114 400	114 400	99 039	-	-	3 349	-	-	102 388	102 388	-	12 012
Programme 2 -													
Direction exécutive		821 700	821 700	751 336	37 600	-	807	-	-	789 743	737 013	52 730	31 957
Programme 3 -													
Activités de fond		4 073 900	4 073 900	4 157 495	99 081	-	664	-	-	4 257 240	4 248 196	9 044	(183 340)
Programme 4 -													
Services d'appui		5 484 800	5 484 800	3 402 594	9 199	272 434	1 356 293	209 298	52 339	5 302 157	5 126 235	175 922	182 643
		10 494 800	10 494 800	8 410 464	145 880	272 434	1 361 113	209 298	52 339	10 451 528	10 213 832	237 696	43 272

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur)  
Bureau des services financiers  
(Signé) Helmut DEBATTIN

Le 30 mars 1978

## CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

## Fonds pour frais généraux

Etat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé, des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

I. <u>Etat de l'actif, du passif et du solde inutilisé</u>	
<u>Actif</u>	
A recevoir du Fonds général du Centre	423 327
Total, actif	<u>423 327</u>
<u>Passif et solde inutilisé</u>	
<u>Passif</u>	
Engagements non réglés	-
Total, passif	<u>-</u>
<u>Solde inutilisé</u>	
Solde disponible au 1er janvier 1976	222 785
A ajouter : Montant viré du Fonds général du Centre (Etat I)	222 785
Solde ajusté au 1er janvier 1976	200 542
A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses (voir plus bas)	423 327
Solde disponible au 31 décembre 1977	<u>423 327</u>
Total, passif et solde inutilisé	<u>423 327</u>
II. <u>Etat des recettes et des dépenses de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977</u>	
<u>Recettes</u>	
	<u>2 365 641</u>
<u>Dépenses</u>	
Traitements et dépenses communes de personnel	2 034 033
Divers	131 066
Total, dépenses	<u>2 165 099</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>200 542</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur)  
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATIN

Le 30 mars 1978

## CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Fonds d'affectation spécialeEtat de l'actif, du passif et du solde inutilisé au 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

Actif

Disponible	358 557
Comptes de dépôt	4 931 786
Charges différées et autres éléments d'actif	94 018
Sommes à recevoir	361 727
Contributions à recevoir	<u>7 367 578</u>
Total, actif	<u>13 113 666</u>

Passif et solde inutiliséPassif

Sommes à payer	43 731
Dû à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	32 393
Dû au Fonds général du Centre	588 060
Engagements non réglés	<u>3 619 291</u>
Total, passif	<u>4 283 475</u>

Réserves

Réserve au titre des projets	757 872
Réserve "comptes d'écarts"	<u>406 721</u>
Total, réserves	<u>1 164 593</u>

Solde inutilisé

Solde disponible au 1er janvier 1976	7 822 174
<u>A ajouter</u> : Engagements non réglés (1976)	2 155 971
Allocations	<u>17 336 846</u>
Total partiel	27 314 991
<u>A déduire</u> : Dépenses	16 095 950
Engagements non réglés	<u>3 619 291</u>
Total partiel	7 599 750
<u>A ajouter</u> : Fonds n'ayant pas fait l'objet d'allocations	<u>65 848</u>
Solde disponible au 31 décembre 1977	<u>7 665 598</u>
Total, passif et solde inutilisé	<u>13 113 666</u>

CERTIFIE EXACT :

Le Sous-Secrétaire général (Contrôleur)  
Bureau des services financiers

(Signé) Helmut DEBATTI

Le 30 mars 1978



CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires

Solde reporté des années précédentes, allocations et dépenses de la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1977 et solde disponible au 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

	Solde au 1er jan- vier 1977	Engage- ments non réglés au 1er jan- vier 1977	Allo- cations	Total des fonds dis- ponibles	Dépenses au titre des projets	Centri- tions au titre des frais généraux	Dépenses totales	Engage- ments non réglés	Solde in- titulé au 31 décem- bre 1977
Allemagne, République fédérale d'	135 811	19 355	50 000	205 166	158 168	22 144	180 312	62 261	(37 407)
Autriche	39 000	52 364	40 000	131 364	69 876	10 530	80 406	36 500	14 458
Belgique	89 015	2 385	184 967	276 367	183 091	25 633	208 724	60 780	6 863
Canada	312 501	135 895	476 077	924 473	596 796	83 552	680 348	219 754	24 371
Finlande	37 287	132 974	223 025	393 286	211 856	29 660	241 516	82 500	69 270
Irlande	-	3 449	15 032	18 481	-	-	-	-	18 481
Japon	76 433	6 995	-	83 428	10 485	1 467	11 952	1 692	69 704
Organisme danois de développement international	172 888	143 221	424 110	740 219	299 612	41 946	341 558	159 049	239 612
Organisme norvégien de développement international	1 006 991	370 357	1 008 812	2 386 160	1 301 433	182 202	1 483 635	519 848	382 677
Organisme suédois de développement international	3 018 612	769 422	5 849 340	9 637 374	2 316 311	323 395	2 639 706	1 171 860	5 825 808
Pays-Bas	603 792	139 819	857 057	1 600 668	662 248	92 037	754 285	446 276	400 107
Suède	790 625	692 632	2 147 913	3 631 170	1 986 946	267 462	2 254 408	852 142	524 620
Suisse	30 386	15 671	81 740	127 797	82 875	11 603	94 478	6 629	26 590
Contribution de contrepartie (en espèces) de l'Indonésie	2 589	-	45 204	47 793	12 876	501	13 377	-	34 416
<b>Total</b>	<b>6 315 930</b>	<b>2 484 539</b>	<b>11 403 277</b>	<b>20 203 746</b>	<b>7 892 573</b>	<b>1 092 132</b>	<b>8 984 705</b>	<b>3 619 291</b>	<b>7 559 750</b>

Fonds n'ayant pas fait l'objet d'allocations

Solde disponible au 31 décembre 1977

65 848

7 665 598



## CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires  
Solde reporté des années précédentes, allocations et dépenses de la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1976 et solde disponible au 31 décembre 1976

(En dollars des États-Unis)

	Solde au 1er jan- vier 1976	Rage- ments non réglés au 1er jan- vier 1976	Allo- cations	Total des fonds dis- ponibles	Dépenses au titre des projets	Contribu- tions au titre des frais généraux	Dépenses totales	Enga- gements non réglés	Solde inu- tilisé au 31 décem- bre 1976
Allemagne, République fédérale d'	67 869	13 586	148 637	230 092	65 782	9 144	74 926	19 355	135 811
Autriche	88 564	-	104 000	192 564	89 456	11 744	101 200	52 364	39 000
Belgique	7 173	9 390	142 773	159 336	59 647	8 289	67 936	2 385	89 015
Canada	154 421	164 596	604 595	923 612	416 856	58 360	475 216	135 895	312 501
Finlande	131 022	135 697	326 817	593 536	371 294	51 981	423 275	132 974	37 287
Irlande	-	3 449	-	3 449	-	-	-	3 449	-
Japon	19 186	-	77 414	96 600	11 554	1 618	13 172	6 995	76 433
Mexique	-	-	5 746	5 746	5 040	705	5 746	-	-
Organisme danois de développement international	245 000	106 321	375 593	726 914	360 355	50 450	410 805	143 221	172 888
Organisme norvégien de développement international	848 507	182 107	1 285 191	2 315 805	823 191	115 266	938 357	370 357	1 006 991
Organisme suédois de développement international	4 300 450	752 286	1 263 058	6 315 794	2 219 278	308 482	2 527-760	769 422	3 018 612
Pays-Bas	333 155	140 127	853 724	1 327 006	511 750	71 645	583 395	139 819	603 792
Suède	1 533 955	648 412	746 021	2 928 388	1 267 659	177 472	1 445 131	692 632	790 625
Suisse	64 867	-	-	64 867	16 500	2 310	18 810	15 671	30 386
Contribution de contrepartie (en espèces) de l'Indonésie	28 005	-	-	28 005	24 882	534	25 416	-	2 589
<b>Total</b>	<b>7 822 174</b>	<b>2 155 971</b>	<b>5 933 569</b>	<b>15 911 714</b>	<b>6 243 244</b>	<b>868 001</b>	<b>7 111 245</b>	<b>2 484 539</b>	<b>6 315 930</b>

Fonds n'ayant pas fait l'objet d'allocations

239 436

Solde disponible au 31 décembre 1976

6 555 366

## CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

## Fonds d'affectation spéciale pour des projets financés par des fonds extra-budgétaires

Comptes de dépôt au 31 décembre 1977

Banque	Période et monnaie	Taux d'intérêt annuel	Principal (Dollars des Etats-Unis)	Intérêts échus
Banque scandinave (Genève)	Du 30.12.77 au 3.1.78 2 800 000 francs suisses	3 %	1 290 323,00	107,00
Union des Banques suisses (Genève)	Du 23.11.77 au 23.2.78 Dollars E.-U.	7 %	200 000,00	1 478,00
Banque scandinave (Genève)	Du 30.12.77 au 30.6.78 Dollars E.-U.	7,75 %	1 588 084,00	342,00
First National Bank of Chicago (Genève)	Du 23.12.77 au 23.3.78 Dollars E.-U.	7 %	561 974,00	87½,00
First National Bank of Chicago (Genève)	Du 16.12.77 au 16.3.78 Dollars E.-U.	7 %	369 596,00	1 078,00
First National Bank of Chicago (Genève)	Du 12.10.77 au 12.1.78 Dollars E.-U.	7,06 %	517 988,00	8 129,00
Banque scandinave (Genève)	Du 27.10.77 au 27.1.78 Dollars E.-U.	7,1875 %	403 821,00	5 241,00
			4 931 786,00	17 249,00

Notes relatives aux états financiers

Récapitulation de principes comptables importants

On trouvera ci-après certains des principes comptables importants du Centre du commerce international :

1. Fonds général

a) Les comptes du Centre du commerce international sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière que le Secrétaire général a formulées en application dudit règlement, aux instructions administratives et aux principes comptables généralement acceptés.

b) L'exercice est un exercice biennal qui comprend deux années civiles consécutives.

c) Les éléments de l'actif et du passif ainsi que les recettes et les dépenses sont identifiés sur la base de la comptabilité patrimoniale.

d) Conversion des monnaies. Les comptes sont libellés en dollars des Etats-Unis. Si des comptes sont libellés en d'autres monnaies, les montants correspondants sont convertis en dollars des Etats-Unis au moment de l'opération aux taux de change fixés par le Contrôleur de l'Organisation des Nations Unies. A la fin de l'année, les disponibilités et les sommes placées sont reconverties aux taux de change applicables par l'ONU.

e) Charges différées. Aux seules fins de l'établissement du bilan, la fraction de l'avance consentie au titre de l'indemnité pour frais d'études qui est censée correspondre à la partie de l'année scolaire qui est écoulée à la date de l'établissement de l'état financier est comptabilisée comme charge différée. Le montant total de l'avance est comptabilisé comme somme à recevoir des fonctionnaires jusqu'à ce que ceux-ci produisent les preuves requises pour pouvoir toucher l'indemnité pour frais d'études, date à laquelle le montant total est imputé sur le budget et l'avance est recouvrée.

f) Gain ou perte au change. Le solde du compte "pertes ou gains de change" est porté au début du compte budgétaire, s'il est débiteur, ou au crédit du compte des recettes accessoires, s'il est créditeur. Dans le cas des fonds d'affectation spéciale, les gains ou pertes au change sont cependant comptabilisés différemment (voir plus bas par. 2 h).

g) Les éléments d'actif immobilisés sous forme de mobilier, matériel, etc., ne sont pas inclus dans l'actif. Les achats sont imputés sur les comptes budgétaires de l'année où ils sont effectués.

h) Recettes accessoires :

i) Les sommes remboursées au titre de dépenses qui avaient été imputées sur les comptes budgétaires au cours du même exercice sont portées au crédit des mêmes comptes, mais les sommes remboursées au titre de dépenses relatives à des exercices antérieurs sont comptabilisées comme recettes accessoires.

ii) Le produit des ventes de biens excédentaires est comptabilisé comme recettes accessoires inscrites au budget ordinaire ou versées au fonds d'affectation spéciale approprié.

## 2) Fonds d'affectation spéciale

a) Toutes les sommes acceptées à des fins spécifiées par le donateur sont considérées comme des fonds d'affectation spéciale ou inscrites à des comptes spéciaux. Un fonds d'affectation spéciale distinct est constitué pour chaque projet approuvé par le donateur et le pays bénéficiaire. Ces fonds sont comptabilisés non pas année par année, mais en fonction de la durée du projet, c'est-à-dire que les allocations comprennent le total des fonds initialement alloués pour toute la durée du projet, sous réserve d'ajustements qui sont comptabilisés chaque année. Les dépenses sont imputées sur ces allocations de façon cumulative. Les tableaux joints aux états financiers sont présentés de façon à indiquer les dépenses de l'année précédente et celles de l'année en cours.

b) Financement. Il n'y a pas de méthode type pour le financement des projets dont le coût est imputé sur des fonds d'affectation spéciale, des arrangements distincts étant conclus avec chaque donateur. Des mesures ont été prises pendant l'exercice biennal pour rationaliser ces arrangements et les fonds alloués correspondent bien désormais aux montants effectivement nécessaires.

c) Engagements. Les fonds d'affectation spéciale sont comptabilisés en fonction de la durée des projets; en conséquence, les engagements sont pris et comptabilisés pour toute la durée du projet.

d) Coûts standards. Les dépenses qu'entraînent les services d'experts sont imputés sur les budgets des projets aux coûts standards, la différence annuelle entre ces coûts et les coûts effectifs étant portée au débit ou au crédit de la réserve "comptes d'écarts".

e) Intérêts. Les intérêts qui proviennent de placements et qui reviennent aux donateurs sont portés à leur crédit d'abord à la réserve "comptes d'écarts", ensuite à la réserve au titre des projets (voir alin. f) et g) ci-après).

f) Réserve "comptes d'écarts". Le Centre a pour politique de maintenir la réserve "comptes d'écarts" à un niveau fixé à l'avance et a convenu avec les donateurs pour que le premier prélèvement à opérer sur les intérêts serve à maintenir la réserve à ce niveau.

g) Réserve au titre des projets. Le reste des intérêts qui est porté au crédit des donateurs est versé à la réserve au titre des projets et peut être utilisé ultérieurement si des fonds supplémentaires sont nécessaires pour des projets en cours.

h) Perte ou gain au change. Les gains ou pertes au change résultant de transactions normales au jour le jour sont portés au crédit ou au débit du budget du projet approprié. Les gains ou pertes qui ne peuvent être imputés à un projet particulier sont portés au crédit ou au débit de la réserve "comptes d'écarts".

i) Le produit de la vente de biens excédentaires et tous remboursements de dépenses sont portés au crédit du fonds d'affectation spéciale sur lequel l'achat ou la dépense avait été initialement imputé(e). Si ce fonds d'affectation spéciale n'existe plus, ces sommes sont ajoutées aux fonds du donateur qui n'ont pas fait l'objet d'allocations.

j) Les recettes provenant de la vente de publications, de "pochettes-formation" ou d'articles analogues financés à l'aide de fonds d'affectation spéciale sont portées au crédit d'un compte spécial et utilisées pour couvrir le coût de la réimpression et de la traduction desdites publications, etc. Aux seules fins de l'établissement du bilan, le solde de ce compte spécial est considéré comme faisant partie de la réserve au titre des projets.

k) Les cotisations remboursées par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont portées au crédit du budget de projet sur lequel les dépenses initiales ont été imputées. Si le projet n'existe plus, les sommes remboursées sont portées au crédit de la réserve "comptes d'écarts".

l) Fonds n'ayant pas fait l'objet d'allocations. Ces fonds comprennent les soldes qui restent après l'achèvement des projets et que le Centre détient en attendant que les donateurs décident de leur utilisation.

## IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### Introduction

1. En application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Centre du commerce international pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1977.
2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe dudit règlement, et conformément aux normes communes de vérification adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Les comptes ont été vérifiés au siège du Centre du commerce international, à Genève.
3. Depuis janvier 1976, les organisations qui gèrent conjointement le Centre, à savoir la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sont convenues de présenter un projet de budget-programme biennal en suivant les mêmes procédures que celles qui ont été adoptées pour le projet de budget-programme de l'Organisation des Nations Unies. Il a également été décidé que les comptes du Centre seraient clôturés tous les deux ans.

### Sommes à recevoir

4. Le montant des sommes à recevoir qui est indiqué dans l'état I (Etat récapitulatif de l'actif, du passif, du solde inutilisé, des recettes et des dépenses au 31 décembre 1977) comprend une somme de 78 600 dollars à recevoir du GATT, laquelle représente une contribution additionnelle du GATT au budget ordinaire du Centre tel qu'il a été approuvé en 1977. Les Parties contractantes à l'Accord général n'ont pu approuver une telle augmentation de la contribution du GATT pour l'exercice biennal 1976-1977 puisque le Comité du budget ne doit se réunir à nouveau qu'en octobre 1978.
5. De l'avis des commissaires aux comptes, il faudrait reconsidérer l'inclusion de cette somme, car rien ne prouve que les Parties contractantes, après avoir approuvé le budget du Centre, acceptent d'augmenter en conséquence la contribution du GATT.

### Fonds pour frais généraux

6. Pour la première fois, des états distincts ont été établis pour le Fonds général, le Fonds pour frais généraux et l'ensemble des fonds d'affectation spéciale. Le Fonds pour frais généraux sert à couvrir les frais généraux relatifs au programme qui ne peuvent pas être imputés sur le budget de projets déterminés. Une "allocation globale", représentant 14 p. 100 des montants dépensés pour couvrir les dépenses d'administration qui ne peuvent être identifiées par projet, est imputée sur l'ensemble des fonds relatifs aux projets.

7. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'il n'y avait pas de système d'allocations pour gérer les ressources du Fonds pour frais généraux, contrairement aux instructions du Siège de l'Organisation des Nations Unies selon lesquelles les fonds de ce type doivent être contrôlés au moyen d'allocations. De ce fait, ces fonds sont utilisés au fur et à mesure des besoins pour couvrir des dépenses qui ne sont pas financées d'une autre manière.

8. Le Comité des commissaires aux comptes recommande que l'on donne la priorité à la mise en place d'un système de contrôle au moyen d'allocations et à l'adoption de directives et de procédures appropriées pour la gestion des ressources prévues pour l'appui au programme.

#### Fonds du programmes opérationnel

9. Le programme opérationnel du Centre est financé non seulement par les ressources du Fonds général, qui sont fournies par la CNUCED et le GATT, mais aussi par deux autres types de ressources : des contributions volontaires (fonds d'affectation spéciale) versées au Centre par un certain nombre de gouvernements et des fonds versés par le PNUD à la CNUCED pour des projets opérationnels dans le domaine de la promotion du commerce, qui sont gérés par le Centre pour le compte de la CNUCED. En 1977, les fonds alloués pour ce programme ont atteint 13,7 millions de dollars dans le cas des fonds d'affectation spéciale et 3,7 millions de dollars dans le cas des fonds versés par le PNUD soit deux fois le montant du budget ordinaire.

10. Les fonds d'affectation spéciale susmentionnés sont acceptés par le Centre conformément à la résolution 3359 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1974, qui confirme implicitement que le Centre a le pouvoir d'exercer les responsabilités qu'il a assumées en ce qui concerne l'acceptation et l'utilisation de fonds d'affectation spéciale et le pouvoir d'approuver des prélèvements sur lesdits fonds aux fins de paiements.

11. La vérification des comptes a révélé que la comptabilité des fonds d'affectation spéciale n'était pas contrôlée aussi efficacement qu'elle devrait l'être. Les commissaires aux comptes ont constaté en particulier :

- a) Qu'il n'y avait pas de procédures administratives clairement définies;
- b) Que l'on ne procédait pas systématiquement ou en temps voulu à l'examen périodique de l'état des fonds d'affectation spéciale;
- c) Que l'on n'avait pas établi de procédures appropriées d'examen et de contrôle pour la liquidation des fonds d'affectation spéciale inactifs;
- d) Que les transactions n'étaient pas comptabilisées avec exactitude du fait que les différentes divisions qui avaient à gérer et à comptabiliser des fonds d'affectation spéciale ne se communiquaient pas tous les renseignements nécessaires.

12. Le Comité des commissaires aux comptes recommande que l'on établisse pour la gestion, la comptabilisation et l'utilisation de tous les fonds d'affectation spéciale des directives et procédures administratives précises qui tiennent expressément compte des politiques concernant l'imputation des frais généraux et l'utilisation du revenu des placements.

## Réorganisation du Centre du commerce international

13. En 1977, une étude de gestion sur l'organisation du Centre du commerce international a été effectuée par une société privée en vue d'accroître le taux d'exécution du programme, conformément aux suggestions faites par le Groupe consultatif mixte du Centre à sa dixième session. Au moment de la vérification des comptes, bon nombre des recommandations des consultants étaient déjà appliquées alors que d'autres étaient encore à l'étude. Le Comité technique du Groupe consultatif mixte espère que la réorganisation recommandée aura un effet sur le taux d'exécution des futurs programmes. Les commissaires aux comptes, pour leur part, accueillent avec satisfaction toute étude de ce genre.

### Observations sur les questions traitées dans le rapport de 1975

14. Le Comité des commissaires aux comptes est heureux de constater que l'administration a pris des mesures satisfaisantes pour donner suite à toutes les recommandations qu'il avait faites dans son rapport de 1975 2/.

### Remerciements

15. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur du Centre du commerce international, ses collaborateurs et le personnel du Centre de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,

(Signé) A. MARTINEZ-ZULETA

---

2/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Supplément No 7 (A/31/7), chap. VII.





### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استلم منها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع، في نيويورك أو في جنيف.

如何获取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.